



Auvergne, Puy-de-Dôme
Clermont-Ferrand
25 rue Kessler

École supérieure d'art de Clermont métropole

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002840

Date de l'enquête initiale : 2024

Date(s) de rédaction : 2024

Cadre de l'étude : inventaire topographique La ceinture des boulevards de Clermont-Ferrand

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : école d'art

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Réseau hydrographique : Tiretaine (la)

Références cadastrales : 2022, HS, 336 ; 1831, 1279, K. 3ième feuille

Historique

L'actuelle parcelle HS 336 correspond à la parcelle 1279 section K (3e feuille) du cadastre de 1831. Elle accueille, à partir de 1838, les ateliers des établissements Chaussegros et Tardy. L'entreprise est vendue à M. Montmège, ingénieur des Arts et Métiers, et M. Masclat, ingénieur des mines, entre 1913 et 1920 qui la baptisent Ateliers de constructions métalliques d'Auvergne. Les bâtiments de cette société sont installés sur l'emprise du [projet de prolongement de la rue Kessler](#), arrêté par le Préfet en 1913, tandis que l'[ouverture du boulevard Cote-Blatin](#) n'emporte que l'angle sud-ouest de la parcelle où se trouvait une cour. La propriété est ainsi rognée en 1927, à la suite d'un procès d'expulsion. Il n'empêche que Montmège et Masclat, constatant sans doute par la suite l'avantage que procure le boulevard réclameront son achèvement, au droit de leur propriété, en 1929, à une date où tout le reste du tracé semble être achevé. Le prolongement de la rue Kessler est, en revanche, en suspens jusqu'à la disparition de l'entreprise et la destruction de ses infrastructures, en 1956. Ce prolongement est achevé en 1965. Le terrain reste inoccupé jusqu'en 2004, date à laquelle débute le chantier de l'école supérieure d'art. La poursuite de l'aménagement de cette portion de la rue Kessler se poursuit par la construction d'une résidence, en vis-à-vis de l'école d'art, en 2018, la création d'une placette et la végétalisation des abords de la tour Pascal.

Période(s) principale(s) : 1er quart 21e siècle ()

Dates : 2002 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Architecture - Studio

Description

La monumentalité de l'édifice provient moins de son gabarit ou de son implantation urbaine que de la peau dont les élévations sont en partie recouvertes : "La façade de la nouvelle Ecole des Beaux-Arts se présente comme une peau protectrice couvrant les espaces de formation et de création. Elle développe tout autour de la parcelle une surface plissée monumentale (...)". Cette peau solidarise couverture et élévations, oblitérant la ligne de corniche, pour proposer un édifice qui joue des ouvertures par [des écrans vitrés](#), essentiellement placées de part et d'autre de la rue intérieure, et des [fermetures](#) par le recouvrement de la peau métallique à peine percées d'étroites baies oblongues, côté rues. Sa fonction d'enseignement artistique implique que la lumière puisse pénétrer dans les bâtiments, tout en préservant un retrait par rapport à la ville, qualifié de propice à l'étude. Les deux corps de bâtiment sont simples en profondeur. [Toutes les salles de cours et les ateliers](#) donnent sur le vitrage de la rue intérieure. La circulation dans le bâtiment avant s'opère par des escaliers, implantés aux extrémités de la façade, reliés par un couloir masqué par la peau métallique dont les étroites ouvertures offrent des vues

cadrées sur l'espace urbain (essentiellement la placette du bout de la rue Kessler). Pour le **bâtiment arrière**, une **coursive extérieure**, protégée par l'entablement de la toiture, dessert les salles. On gagne les étages par un **escalier hors-oeuvre central**, surplombant le jardin intérieur, et deux escaliers latéraux. L'activité se concentre autour de la rue intérieure qui, n'étant sa forme, joue le rôle d'un atrium : les espaces de création sont orientés vers elle qui constitue un lieu de passage et de rencontre.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé, mur-rideau

Matériau(x) de couverture : cuivre en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : 4 étages carrés

Type(s) de couverture : toit à longs pans brisés, demi-croupe

Escaliers : escalier de distribution extérieur : escalier droit, suspendu ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour

Autres organes de circulations : ascenseur

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public (EPCC - métropole Clermont Auvergne, ville de Clermont-Ferrand et ministère de la Culture et de la Communication)

Espace urbain et monument

Le temps long de la ville

Retracer l'histoire de l'aménagement de l'actuelle parcelle HS 336 nous offre l'occasion d'évoquer un cas de projection viaire au long cours. Contrairement à ce qui se produit pour le prolongement du cours Sablon, via le cours Raymond-Poincaré bientôt surmonté et prolongé par le viaduc Saint-Jacques (délibération en 1919, réalisation en 1967, voir dossier [IA63002801](#)), le délai imposé au projet de prolongement de la rue Kessler ne provient pas de difficultés financières ou administratives de la Ville. Les ateliers d'une entreprise, certes frappés d'alignement mais demeurant tels quels tant que ne survient aucune demande de les transformer, entrave la procédure, actée par l'autorité municipale en 1913 et qui ne sera effective qu'en 1965.

Une note de l'ingénieur de la Ville, datée du 14 octobre 1919, répond à la demande de MM. Montmège et Masclat demandant l'abandon du projet de prolongement de la rue Kessler, qui traverse **l'emprise de leurs ateliers**, en précisant que "le classement au plan d'alignement des rues du quartier de Rabanasse a été fait par arrêté préfectoral du 8 février 1913, après enquête et accomplissement de toutes les formalités réglementaires. Il n'est pas surprenant que les pétitionnaires [MM. Montmège et Masclat] n'aient pas eu connaissance de cette procédure attendu que ce n'est que bien postérieurement qu'ils ont succédé à M. Tardy précédent propriétaire" (voir note complète en annexe). Faut-il envisager que les ateliers existaient déjà lors de l'acquisition par Montmège et Masclat ? Sinon, comment auraient-ils pu obtenir le permis de les construire ? De fait, nous n'avons pu trouver dans les archives la demande de permis de construire des ateliers figurés sur **un plan de 1920**. Ce dernier, concernant la demande de prolonger les bâtiments en direction du sud, en retrait oblique de la rue Charles-Fabre, est le premier document que nous ayons vu apparaître. La partie du terrain donnant sur la rue de Rabanasse (en bas à gauche de l'image) indique que la propriété est toujours aux mains de M. Tardy. A la même période, le papier à en-tête des Ateliers métalliques d'Auvergne, nom donné par MM. Montmège et Masclat à leur "entreprise générale des activités de ponts et charpentes, serrurerie, chaudronnerie, installation hydraulique, matériels pour mines et chemins de fer, wagonnets et berlines", précise qu'il s'agit des anciens établissements Chaussegros et Tardy et que la maison fut fondée en 1838. Nous pouvons donc considérer que le projet de prolongement de la rue Kessler est tracé, dès 1913, sur des constructions déjà existantes, motif visible sur le Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension (PAEE) dit Cornudet en 1926 (au milieu en bas **du plan**) ainsi que sur **le plan**, de 1926, d'ouverture de la rue Henri Brisson. Cet état durera tant que sera active l'entreprise. Le **détail d'une photographie aérienne de l'IGN**, prise en 1947, montre comment la rue Kessler, parallèle à la rue de Rabanasse, butte contre les ateliers sans pouvoir relier le boulevard. Il faudra donc attendre que les locaux de l'entreprise disparaissent. C'est chose faite en 1956. Un **extrait d'une photographie aérienne de l'IGN**, montre alors un terrain vague séparant le carrefour des rues Kessler et Charles-Fabre du boulevard Cote-Blatin et, une dizaine d'année plus tard, en 1965, **le percement effectué** (sur le bord droit de l'image). L'aménagement du secteur se fera cependant encore attendre. **En 1996**, le terrain, parfaitement dégagé, reste nu et ça n'est qu'en 2004 que débute le chantier de construction de l'école supérieure d'art (achevée sur **l'image IGN de 2013**). L'achèvement de l'aménagement de cette partie de la rue Kessler intervient **en 2018** avec la construction de la résidence Le Kessler. Résidence et école d'art s'orientent vers la rue Kessler, leurs positions respectives dégageant une placette en esplanade qui met en valeur les vestiges du château de Rabanasse (dit tour de Rabanasse ou tour Pascal, station météorologique au XIXe siècle, inscrite MH, [PA63000096](#)).

Un monument "familier"

L'école supérieure d'art reflète le défi de l'insertion dans la ville d'un bâtiment pouvant créer une rupture urbaine : le caractère monumental que l'on souhaite lui donner risque de dénoter dans ce quartier d'habitation du début du XXe siècle essentiellement constitué de petits immeubles. La monumentalité s'exprime généralement par une hauteur contrastant avec le bâti ordinaire, par un dégagement des abords de façon à souligner le caractère exceptionnel d'une architecture nécessitant de se déployer largement et par un traitement spécifique de la façade et de l'entrée soulignant la fonction publique de l'édifice. La générosité de l'entrée s'associe volontiers au développement magistral de certains espaces intérieurs (hall, escaliers). Le développement des techniques de construction modernes permet de jouer avec les volumes et les matériaux de façon à parfois introduire une légèreté démentant les proportions de l'édifice. Or, le parti architectural de l'école d'art ne se conforme pas à ces préceptes – le pourrait-il d'ailleurs alors que sa parcelle est de taille relativement modeste (2650 m²) ? – sans pour autant que l'on puisse lui dénier tout caractère monumental.

D'après la note d'intention des architectes, l'objectif est de couvrir l'ensemble du périmètre de la parcelle d'une peau en cuivre¹. Dès l'abord est donc écarté le principe d'un bâtiment épousant les contours de la parcelle en organisant la circulation et l'apport de lumière par une cour centrale intérieure (formule du 19e siècle héritée des cloîtres, pour une analyse des plans d'édifices scolaires voir "Lycées publics en espace urbain (1802-1988)" chapitre « La situation/2 : lycée et paysage urbain », dossier IA00141405). Le respect de l'alignement sur les voies rejette également la solution de bâtiments disjoints regroupés en centre de parcelle, morphologie du bâti qui d'une part nécessite un espace de très grande dimension et, d'autre part, traduit difficilement la monumentalité dans la mesure où elle ne peut s'exprimer sans un rapport spécifique à la rue (le monument est censé s'imposer à l'espace public). Le parti est donc de se conformer à la morphologie parcellaire sans créer de rupture d'échelle puisque le bâtiment de l'école d'art ne se signale par sa taille que d'une façon progressive : son élévation arrière s'appuie aux bâtiments existants (n°16 rue Charles-Fabre et n°78 boulevard Cote-Blatin) et gagne en hauteur à mesure que l'on s'approche de la rue Kessler tout en restant plus bas que la tour de la résidence qui lui fait alors face. Si l'on s'en tient donc au critère de hauteur et de visibilité dans l'espace public, l'immeuble du 29 rue de Rabanesse est plus monumental que l'école d'art (reprenant ainsi un phénomène par ailleurs bien étudié de monumentalisation des immeubles d'habitation au détriment des édifices publiques). Ce mouvement progressif est lisible sur le boulevard par la ligne de retrait oblique de l'habillage métallique s'épanouissant dans le traitement d'angle en pan translucide à croupe de métal. Semblant ainsi un point d'orgue, le pan coupé formant liaison entre la rue Kessler et le boulevard Cote-Blatin aurait pu ménager un dispositif mettant l'entrée en exergue. Ça n'est pourtant pas l'option retenue. L'entrée est placée au centre de l'élévation donnant sur la rue Kessler, à l'endroit où l'habillage métallique est rabattu sur les étages. Cette orientation la dote cependant d'un parvis généreux si l'on admet l'idée qu'il s'articule, par-delà la rue, avec la placette ménagée autour de la tour Pascal. C'est en tout cas l'effet que le passant en retire puisque la chaussée ne tranche, ni par des trottoirs, ni par son revêtement, avec la placette. Cette dernière, fruit de l'aménagement d'un terrain vague situé en vis-à-vis de l'école d'art atténue l'enclavement du bâtiment dans l'îlot, sans atteindre cependant à la parfaite politique de dégagement des abords des monuments. Enfin, si le jeu des volumes et des matériaux n'est pas absent de cette construction, on peine à dire qu'il concourt à l'alléger : la couverture métallique, percée d'étroites ouvertures oblongues paraissant des meurtrières, retombe jusqu'au niveau de soubassement, ce qui crée un aspect monolithique particulièrement sensible en élévation nord (boulevard Cote-Blatin, pan grisé à droite du dessin d'élévation) et sud (rue Charles-Fabre, à gauche du dessin d'élévation).

Projeter un édifice d'un seul tenant d'une hauteur limitée pourrait conduire à une massivité renforcée par l'emploi d'un matériau métallique de couleur sombre. Il pourrait en résulter un bâtiment trapu et compact, caractéristiques qui contreviendraient à la monumentalité recherchée. Cela pourrait également entraver la pénétration de la lumière nécessaire à la fonction de l'édifice si l'on s'en tient à la tradition des ateliers d'artistes. L'allègement de la masse du bâtiment s'opère par la scission en deux corps, l'un offrant la façade de l'édifice sur la rue Kessler, l'autre placé à l'arrière en parallèle du premier, les deux étant reliés par une passerelle enjambant un espace vide ménagé entre eux. Le bâtiment sur la rue Kessler adopte une forme rectangulaire qui aurait pu l'alourdir. Cependant, la retombée progressive de l'habillage métallique sur les élévations crée un mouvement qu'amplifie les plis dont il est animé. Les pans de la couverture de la toiture semblent commander à ce mouvement, singeant l'effet de la retombée d'un drapée sur les aspérités d'un corps ou d'un objet. En cela, Robert Venturi l'aurait qualifié « d'architecture canard »². L'intention de l'architecte est peut-être de nous dire que le bâtiment n'entend pas être l'oeuvre en elle-même mais l'espace dans lequel s'opère le processus artistique, message qui s'inscrirait alors en faux par rapport à la tradition architecturale des écoles d'art dont l'académisme se devait d'être inspirant et de tremper l'esprit des étudiants.

Le fait que les pans de la couverture se rejoignent au point le plus élevé de la toiture, comme le ferait un clocher écrasé sur sa base, commande à la liaison du bâtiment arrière puisqu'il s'inscrit dans la pente donnée dès l'entrée de la couverture de la passerelle et oriente la convergence de ces pans vers le point sommital. Ainsi la rue intérieure séparant les deux corps de bâtiment semble être une saignée creusée au centre d'un module d'un seul tenant. Le bâtiment arrière évite de plus tout effet de masse par son traitement en deux corps reliés par une course et encadrant un jardin intérieur. L'étroitesse de la rue intérieure aurait pu induire un éclairage chiche. Cet effet est évité par les façades écrans translucides montant de fond de part et d'autre de la rue intérieure. C'est dans cette dernière, par la passerelle qui l'enjambe, que se retranche l'aspect magistral; les espaces intérieurs, y compris ceux qui reçoivent du public (hall, amphithéâtre, bibliothèque) s'en

tenant à une modestie fonctionnelle. Dans la rue intérieure se développe l'absence de limite plafonnée et la vision de la structure architecturale dans sa globalité.

La monumentalité de cet édifice échappe donc à la définition que nous donnions en introduction. L'implantation de l'entrée et son jeu avec l'aménagement de la rue Kessler, l'équilibre et le mouvement du bâtiment dicté par la couverture retombant sur les élévations, le traitement de l'espace par la rue intérieure, tous ces éléments sont caractéristiques du bâtiment en lui-même : ils produisent des effets monumentaux à l'endroit où on ne les attend pas. En cela, on peut dire que l'école d'art opère la synthèse entre la tradition de l'architecture scolaire et l'innovation en ce domaine en produisant un édifice à la fois monumental et familier, pour reprendre les termes d'André Lurçat (dossier IA00141405, cité plus haut). La notion qui s'impose est alors celle d'édifice repère, jouant une partition autour de l'élargissement de la rue Kessler avec la résidence et la tour Pascal.

1. "La façade de la nouvelle Ecole des Beaux-Arts se présente comme une peau protectrice couvrant les espaces de formation et de création. Elle développe tout autour de la parcelle une surface plissée monumentale (...)" (Note d'intention du cabinet d'architecte Architecture-Studio)

2. Le nom de ce concept provient de l'exemple donné dans la publication L'enseignement de Las Vegas : un bâtiment en forme de canard abritant un restaurant spécialisé dans la volaille. La forme rejoint la fonction, dans son acception extrême, à savoir publicitaire. Pour notre école d'art, le drapé de la peau métallique renverrait au geste de dévoilement de l'oeuvre, opéré par la tenture recouvrant la peinture ou la sculpture dans l'attente du levé du voile qui signerait son achèvement.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 70, plan du prolongement de la rue Kessler et des ateliers Montmège et Masolet, 1919**
AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 O 70. **Alignements : quartiers de Rabanesse et de Coubertin, 1909-1929, [3e chemise] Rues ouvertes dans les terrains Fabre, traité avec la ville, pétitions et réclamations des riverains (1912 à 1921).**
AC Clermont-Ferrand : 1 O 70 [3e chemise]
- **AC Clermont-Ferrand, O216 1788 14A, demande d'alignement ateliers, angle Rabanesse et boulevard Cote-Blatin, 1920**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1788 14A. **[Demande d'alignement ateliers, angle rue de Rabanesse et boulevard Cote-Blatin]. 1920.**
AC Clermont-Ferrand : O216 1788 14A
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 224, Expropriations boulevard Sud, 1926**
AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 O 224. Expropriations : **boulevard Sud. Partie comprise entre le Pont de Naud et le boulevard Duclaux : enquête parcellaire, déclaration d'utilité publique, état estimatif des terrains à acquérir, jugement d'expropriation, notifications, devis estimatif des travaux (plan d'alignement, plan parcellaire, plan du calcul des surfaces, plan des lieux après exécution des travaux : 1926).** 1916-1928.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 224
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 1468, Achèvement du boulevard Côte Blatin à son arrivée sur la rue de Rabanesse, 1929**
AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 O 1468. **Achèvement du boulevard Côte Blatin à son arrivée sur la rue de Rabanesse.** 1929. Demande de Monsieur Montmège. Note.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 1468
- **AC Clermont-Ferrand, PC 063 113 02 Y 0273, permis de construire, école d'art, 25 rue Kessler, 2002**
AC Clermont-Ferrand. PC 063 113 02 Y 0273. **[Demande de permis de construire école d'art, 25 rue Kessler]. 2002.**
AC Clermont-Ferrand : PC 063 113 02 Y 0273

Documents figurés

- **PAE de Clermont-Ferrand, 1925**
AM de Clermont-Ferrand. Services techniques, sans cote. **Plan d'extension de Clermont-Ferrand**, par Morel.
Déclaration d'utilité publique obtenue le 30/11/1926.
AC Clermont-Ferrand : sans
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 71, Alignements, quartiers de Rabanesse et de Coubertin, rues Branly, Brisson, prolongement Kessler, 1926**
Rues Branly, Brisson, prolongement Kessler / Ville de Clermont-Ferrand, service de la voirie. 1926. Dess.
Extr. de [liasse d'archives] "Alignements, quartiers de Rabanesse et de Coubertin", AC Clermont-Ferrand, série O : 1 O 71.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 71
- **boulevard Cote-Blatin, carrefour rue Kessler, Rabanesse, extrait IGN 1947**
[**Boulevard Cote-Blatin, carrefour rue Kessler et Rabanesse**], / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°46, réf. C2531-0251_1947_CDP2345_0046. 1 : 7196. 01 octobre 1947. Photogr. pos.
IGN : C2531-0251_1947_CDP2345_0046
- **Boulevard Cote-Blatin et Jean-Jaurès, secteur du carrefour rue Kessler et Rabanesse, extrait IGN 1956**
[**Boulevard Cote-Blatin et Jean-Jaurès, quartiers Kessler et Rabanesse**] / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°532, réf. C2531-0361_1956_CDP1141_0013. 1 : 3458. 17 décembre 1956. Photogr. pos.
IGN : C2531-0361_1956_CDP1141_0013
- **Boulevard Jean-Jaurès, secteur stade nautique Coubertin, extrait IGN 1965**
[**Boulevard Jean-Jaurès, secteur stade nautique Coubertin**] / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°4058, réf. C2531-0201_1965_CDP5227_4058. 1 : 1779. 1er juillet 1965. Photogr. pos.
IGN : C2531-0201_1965_CDP5227_4058
- **Boulevard Cote-Blatin, du viaduc à la rue Kessler, extrait IGN 1996**
[**Boulevard Cote-Blatin, entre viaduc et rue Kessler**] / [Extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°171, réf. C96SAA1182_1996_FR5159_0171. 1 : 10608. 18 juillet 1996. Photogr. pos.
IGN : C96SAA1182_1996_FR5159_0171
- **Boulevard Cote-Blatin, du viaduc à la rue Kessler, extrait IGN 2013**
[**Boulevard Cote-Blatin, entre viaduc et rue Kessler**] / [Extrait d'une vue aérienne] IGN, mission P13000492, réf. CP13000492_312_0343. Résolution 25 cm. 15 juillet 2013. Photogr. pos.
IGN : IGNF_PVA_1-0__2013-07-15__CP13000492_312_0343

Bibliographie

- **L'enseignement de Las Vegas**
VENTURI Robert, SCOTT BROWN Denise, IZENOUR Steven. **L'enseignement de Las-Vegas**. Paris : Mardaga, 1978. ISBN: 978-0-262-22015-6

Annexe 1

Note sur le quartier de Rabanesse par l'ingénieur de la ville de Clermont-Ferrand

14 octobre 1919

Par lettre du 6 octobre courant, MM Montmège et Masclat, ingénieurs constructeurs, rue de Rabanesse demandent :

1. Le déclassement de la rue Kessler à Rabanesse, dans la partie encore à l'état de projet, qui traverse leur usine du Nord au Sud, et dont l'exécution la rendrait absolument impropre à toute utilisation industrielle
2. Demandent en outre qu'on leur vende le morceau de terrain en cul-de-sac que forme la rue Kessler entre la dernière rue transversale (non encore dénommée) [actuelle rue Charles-Fabre] et leur usine

Nous jugeons inutile de discuter les considérations que les pétitionnaires font valoir à l'appui de leurs demandes. Nous nous bornerons à rappeler :

1. Que le classement au plan d'alignement des rues du quartier de Rabanesse a été fait par arrêté préfectoral du 8 février 1913, après enquête et accomplissement de toutes les formalités réglementaires.

Il n'est pas surprenant que les pétitionnaires n'aient pas eu connaissance de cette procédure, attendu que ce n'est que bien postérieurement qu'ils ont succédé à M. Tardy précédent propriétaire.

Le **plan d'alignement approuvé** porte légende

Traits rouges pleins : alignements des rues cédées par la famille Fabre et dont l'approbation est demandée.

Tracé pointillé : prolongement éventuel des rues ci-dessus et tracé du boulevard projeté.

Si on se reporte au plan dont nous donnons ci-joint un croquis, on voit que la rue Kessler est classée jusqu'en F.C. limite des terrains Fabre ; qu'elle est en projet sur la partie en prolongement au sud, jusqu'au boulevard sud, dans la traversée des ateliers Montmège et Masclat.

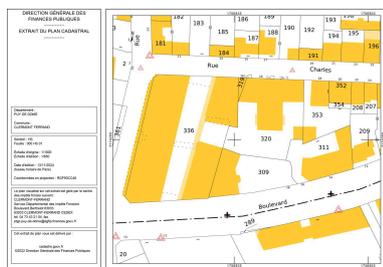
A notre avis, le prolongement de la rue Kessler jusqu'au boulevard s'impose, il n'y a pas lieu de revenir sur le classement effectué par l'arrêté du 8 février 1913.

En conséquence, il ne peut être donné suite à la demande formulée par MM. Montmège et Masclat d'acquérir le trapèze désigné sur le plan par les lettres C.F.G.H. et teinté en rose.

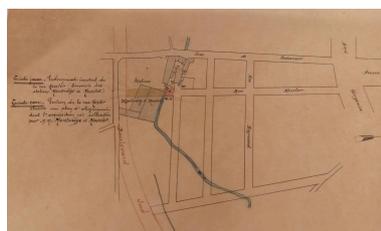
Subsidiairement, nous ajouterons que la Ville ne pourrait sans entente préalable avec les héritiers Fabre revendre ledit terrain qui lui a été donné par traité avec la condition de l'employer pour l'ouverture d'une rue.

L'ingénieur [signature indéchiffable]

Illustrations



Plan cadastral
Dess. Félicie Fougère
IVR84_20246302293NUDA



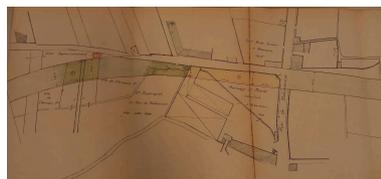
Plan de prolongement de la rue
Kessler et du positionnement des
ateliers Montmège et Masclat, 1919
Repro. Félicie Fougère
IVR84_20246301587NUCA



Plan d'implantation des ateliers
Montmège et Masclat, 1919
Repro. Félicie Fougère
IVR84_20246301588NUCA



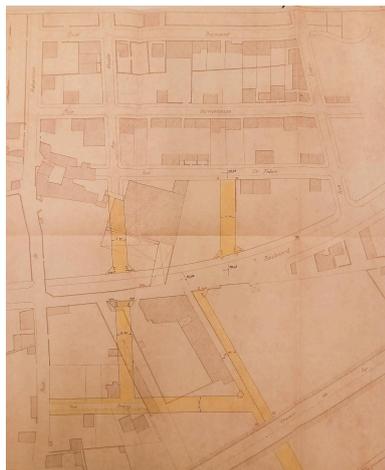
Plan de numérotage des immeubles et
maisons, quartier Rabanesse (détail)
Repro. Félicie Fougère
IVR84_20246302277NUCA



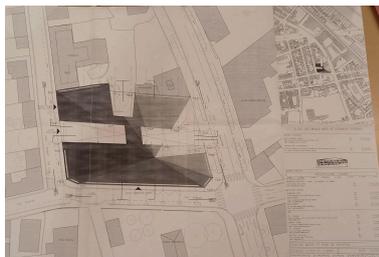
Plan parcellaire pour expropriation
en vue de l'ouverture du boulevard
sud (extrait boulevard Cote-Blatin)
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. E. Rozier
IVR84_20246301179NUCA



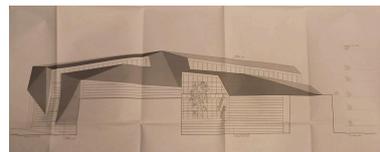
Détail du boulevard sud extrait
su Plan d'Aménagement,
d'Embellissement et d'Extension
(PAEE) issue de la loi Cornudet
(1919) et dressé par J. Morel en 1925
Repro. Jean-Michel Périn,
Autr. G. Morel
IVR84_20246301684NUCA



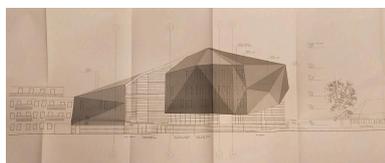
Plan d'alignement de voies
nouvelles, quartier Rabanasse, 1926
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. E. Rozier
IVR84_20246302294NUCA



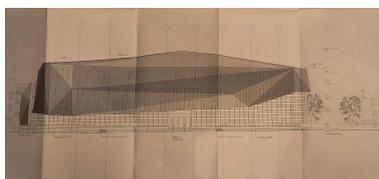
Plan de masse
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. Architecture - Studio
IVR84_20246302327NUCA



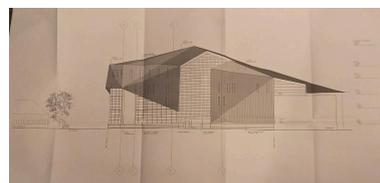
Dessin d'élévation est
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. Architecture - Studio
IVR84_20246302328NUCA



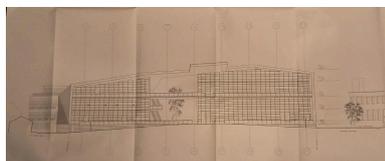
Elévation nord
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. Architecture - Studio
IVR84_20246302329NUCA



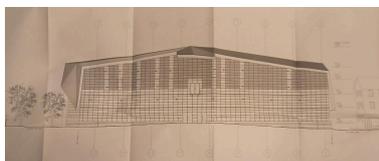
Façade sur la rue Kessler
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. Architecture - Studio
IVR84_20246302330NUCA



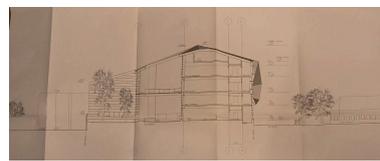
Dessin de l'élévation sud
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. Architecture - Studio
IVR84_20246302331NUCA



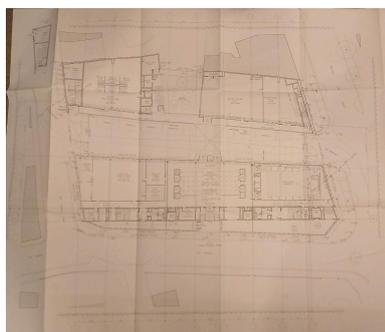
Coupe longitudinale
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. Architecture - Studio
IVR84_20246302332NUCA



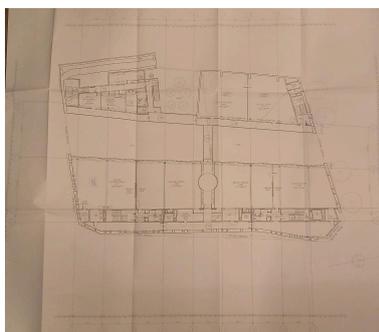
Coupe transversale
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. Architecture - Studio
IVR84_20246302333NUCA



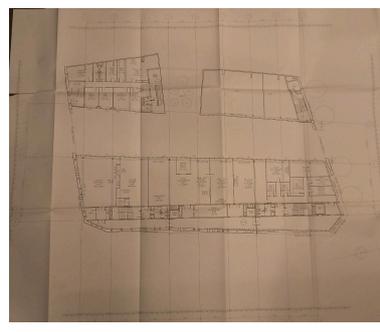
Coupe transversale
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. Architecture - Studio
IVR84_20246302334NUCA



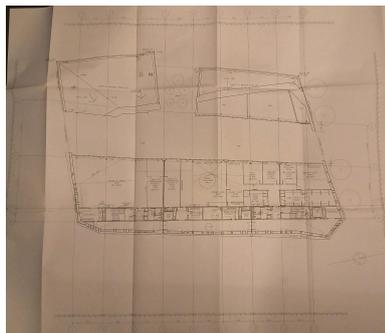
Plan du rez-de-chaussée
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. Architecture - Studio
IVR84_20246302335NUCA



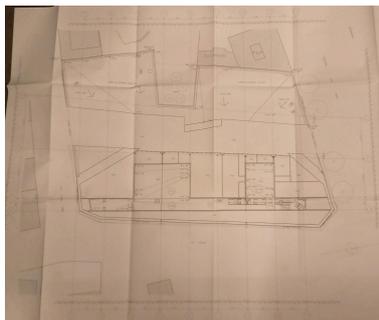
Plan du premier étage
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. Architecture - Studio
IVR84_20246302336NUCA



Plan du deuxième étage
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. Architecture - Studio
IVR84_20246302337NUCA



Plan du troisième étage
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. Architecture - Studio
IVR84_20246302339NUCA



Plan du quatrième étage
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. Architecture - Studio
IVR84_20246302340NUCA



Détail, le boulevard sud (Cote-Blatin et Jean-Jaurès), du carrefour de la rue des Prés-Bas à celui de l'avenue de la Libération
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. auteur inconnu
IVR84_20246301685NUC



Boulevard Cote-Blatin et Jean-Jaurès, secteur du carrefour rue Kessler et Rabanesse
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. auteur inconnu
IVR84_20246301686NUC



Boulevard Jean-Jaurès, secteur stade nautique Coubertin
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. auteur inconnu
IVR84_20246301687NUC



Ilots des rues Kessler et Rabanesse
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. auteur inconnu
IVR84_20246302323NUCA



Extrait entre viaduc Saint-Jacques et rue de Rabanesse
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. auteur inconnu
IVR84_20246302324NUCA



Aménagement de la rue Kessler
Repro. Félicie Fougère
IVR84_20246302325NUCA



Vue aérienne de la toiture depuis l'angle des rue Kessler et Charles-Fabre
Repro. Félicie Fougère
IVR84_20246302326NUCA



Ligne de façade le long
du boulevard Cote-Blatin.
Accroissement des hauteurs.
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20246302432NUCA



Façade sur la rue Kessler
Phot. Christian Parisey
IVR84_20246302345NUCA



Façade sur la rue Kessler
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20246301490NUCA



Façade sur la rue Kessler. Au second
plan, résidence étudiante en cours
de construction à l'emplacement
de l'ancienne école d'architecture
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20246301491NUCA



Elargissement de la rue Kessler
formant parvis à l'École d'art,
en vis-à-vis la résidence
Phot. Christian Parisey
IVR84_20246302346NUCA



Elévation sur le
boulevard Cote-Blatin
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20246301538NUCA



Elévation sur la rue Kessler, en
face de l'école supérieure d'art
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20246301537NUCA



Angle de la rue Kessler et
du boulevard Cote-Blatin
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20246301489NUCA



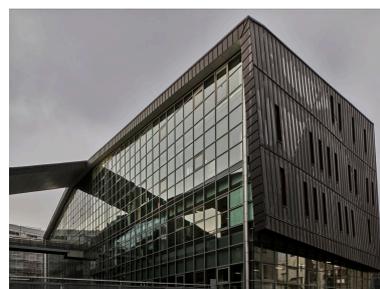
Façade du bâtiment postérieur
et élévation latérale sur
le boulevard Cote-Blatin
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20246301485NUCA



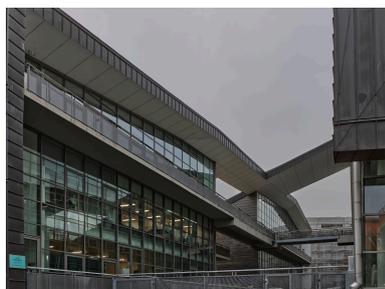
Elévation postérieure du bâtiment sur la rue Kessler. A l'arrière plan, l'immeuble d'angle de la rue Kessler et du boulevard Cote-Blatin
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20246301486NUCA



Rue intérieure entre les deux corps de bâtiment
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20246301488NUCA



Elévation postérieure du bâtiment sur la rue Kessler.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20246301487NUCA



Façade sur rue intérieur du bâtiment postérieur
Phot. Christian Parisey
IVR84_20246301483NUCA



La rue et le jardin intérieurs
Phot. Christian Parisey
IVR84_20246302347NUCA



Couverture
Phot. Christian Parisey
IVR84_20246302348NUCA



Elévation vitrée sur la rue intérieure, bâtiment postérieur à coursive
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20246302433NUCA



Elévation vitrée sur la rue intérieure. Reflet des immeubles du boulevard Cote-Blatin
Phot. Christian Parisey
IVR84_20246302350NUCA

Coursive du bâtiment postérieur et
jardin intérieur. A l'arrière-plan, les
immeubles du boulevard Cote-Blatin.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20246302349NUCA



Oeuvres sous le porche d'entrée

Phot. Félicie Fougère
IVR84_20246301484NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Evolution des parcelles industrielles et commerciales des boulevards (IA63002755)

Les carrefours et places des boulevards de Clermont-Ferrand (IA63002760)

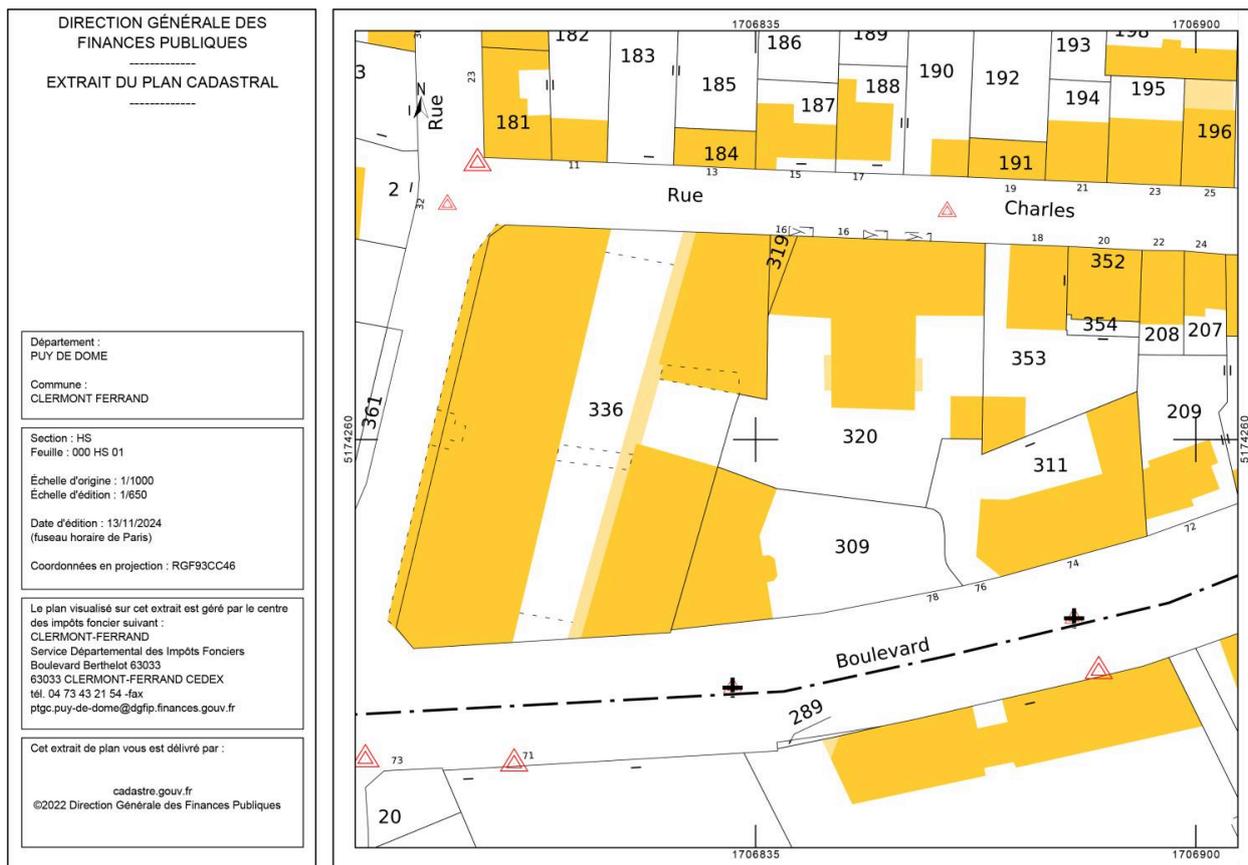
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

boulevard Cote-Blatin (IA63002794) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, boulevard Cote-Blatin

Auteur(s) du dossier : Félicie Fougère

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Plan cadastral

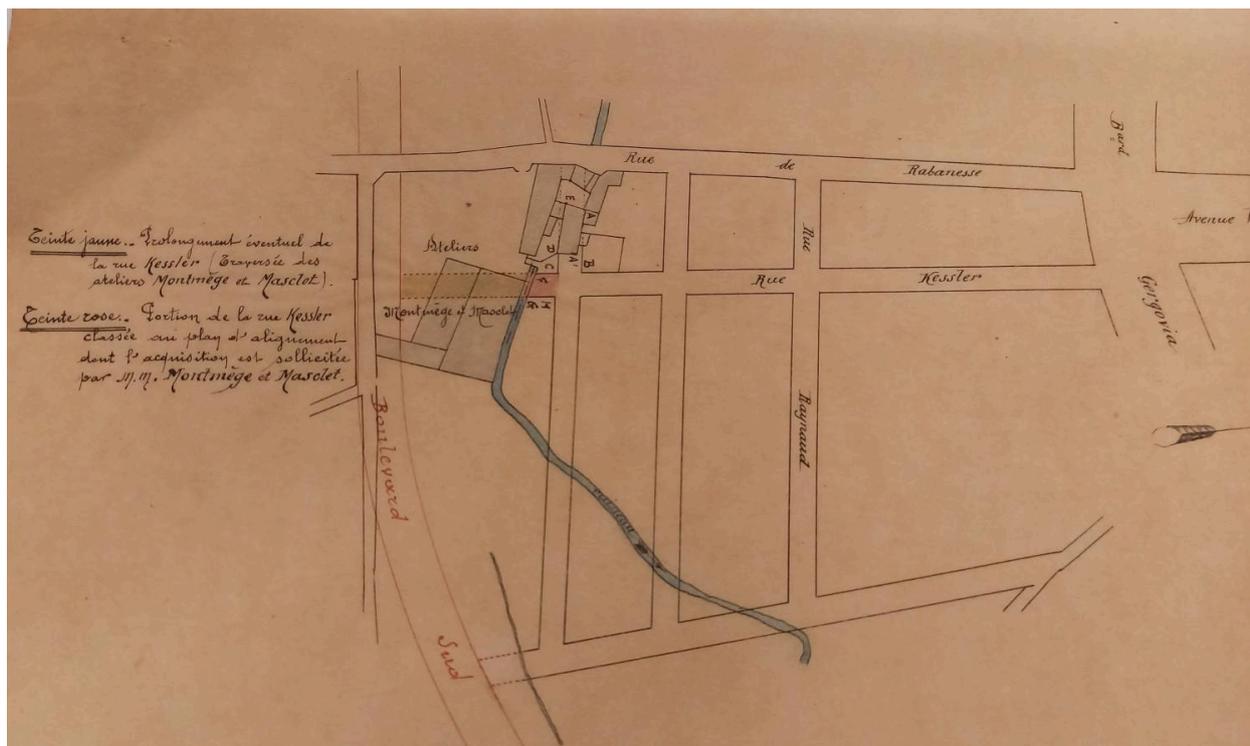
IVR84_20246302293NUDA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Date de prise de vue : 2022

© Ministère des finances et des comptes publics, www.cadastre.gouv.fr

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de prolongement de la rue Kessler et du positionnement des ateliers Montmège et Masclot, 1919

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 70, plan du prolongement de la rue Kessler et des ateliers Montmège et Masclot, 1919**

AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 O 70. **Alignements : quartiers de Rabanesse et de Coubertin, 1909-1929, [3e chemise] Rues ouvertes dans les terrains Fabre, traité avec la ville, pétitions et réclamations des riverains (1912 à 1921).**

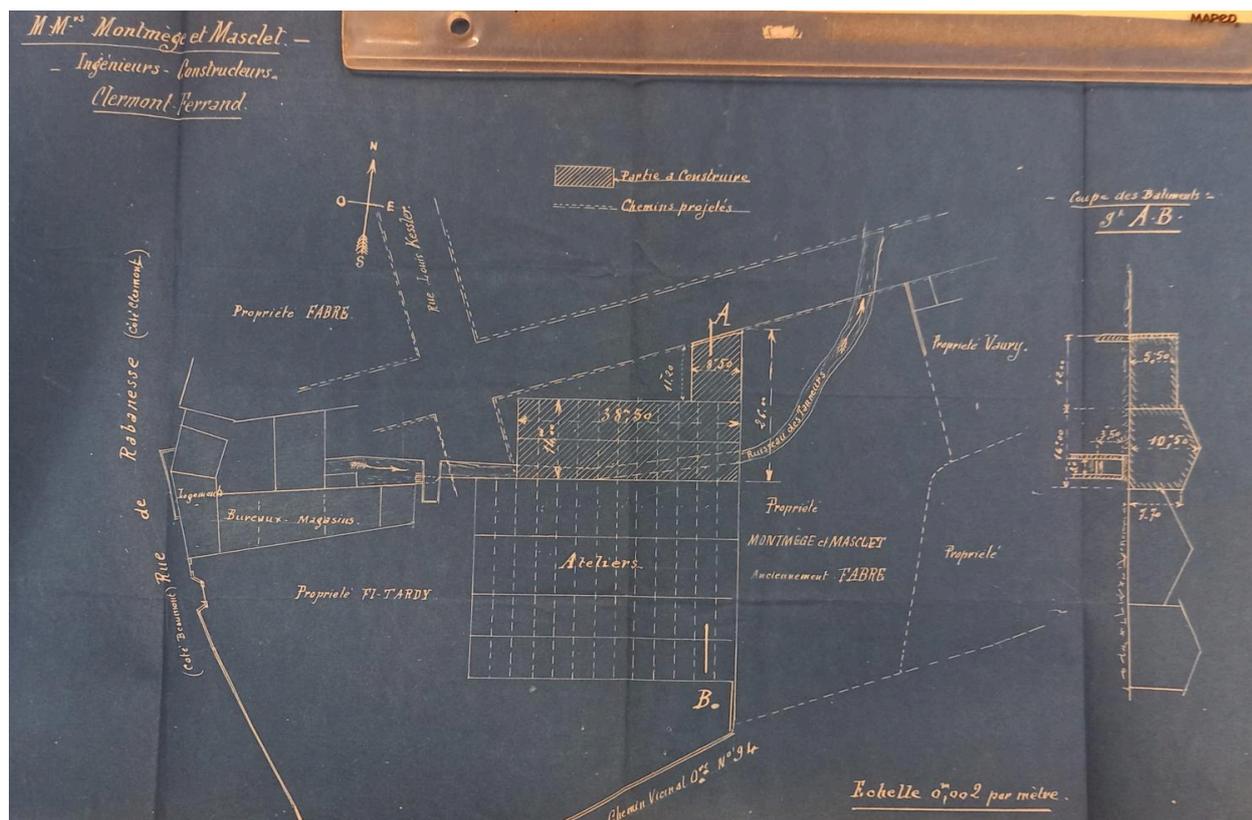
AC Clermont-Ferrand : 1 O 70 [3e chemise]

IVR84_20246301587NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'implantation des ateliers Montmège et Masclét, 1919

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, O216 1788 14A, demande d'alignement ateliers, angle Rabanesse et boulevard Cote-Blatin, 1920**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1788 14A. [Demande d'alignement ateliers, angle rue de Rabanesse et boulevard Cote-Blatin]. 1920.
AC Clermont-Ferrand : O216 1788 14A

IVR84_20246301588NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de numérotage des immeubles et maisons, quartier Rabanesse (détail)

Référence du document reproduit :

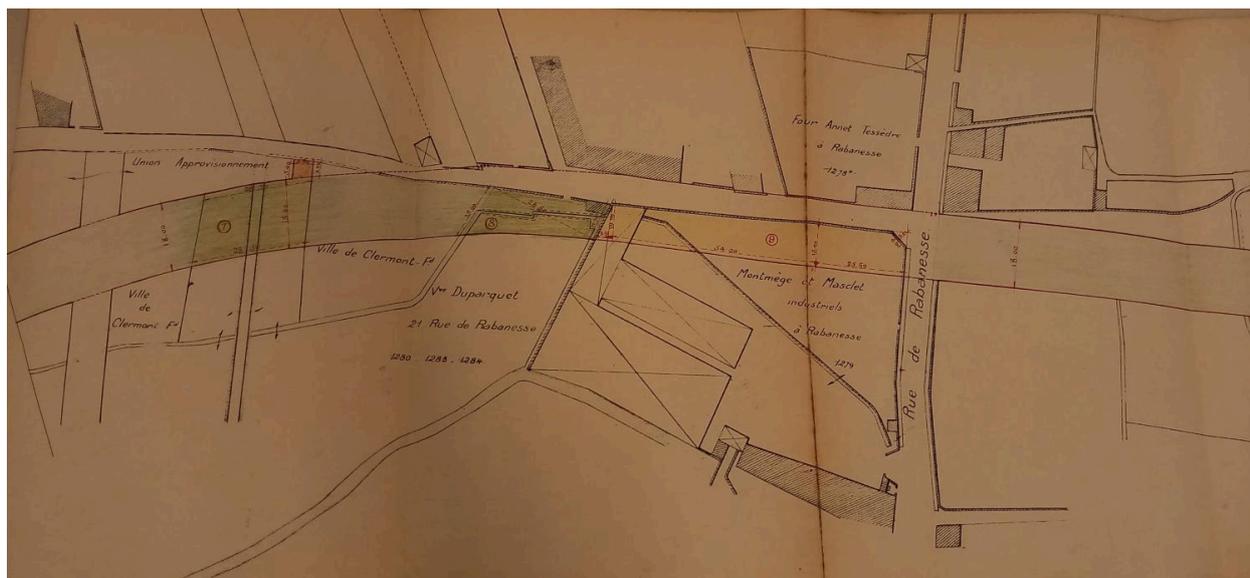
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 90, plan numérotage ancien terrain Fabre (entre rue Kessler et Ledru), 1925**
Plan. Numérotage des immeubles. Quartier de Rabanesse / Mairie de la ville de Clermont-Ferrand, voirie urbaine, l'ingénieur de la Ville. 30 juin 1925. Dess. Extr. de [liasse d'archives] "Numérotage des immeubles et maisons, 1911-1925", AC Clermont-Ferrand, série O : 1 O 90 [5ième chemise].
AC Clermont-Ferrand : 1 O 90 [5ième chemise]

IVR84_20246302277NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan parcellaire pour expropriation en vue de l'ouverture du boulevard sud (extrait boulevard Cote-Blatin)

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 224, plan expropriations boulevard Sud, 1926**
Plan du calcul des surface dressé en conformité du plan d'alignement approuvé par décision de la commission départementale en date du 18 octobre 1913, boulevard sud (partie comprise entre le Pont de Naud et le boulevard Duclaux, expropriation des immeubles ou parties d'immeuble, droits de toutes natures et servitudes diverses) / Mairie de Clermont-Ferrand, voirie urbaine, Alignements. 0.002 pm. mars 1926. Dess. Extr de [liasse d'archives] "Expropriations: boulevard sud, 1921-1929", AC Clermont-Ferrand, série O : 1 O 224.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 224

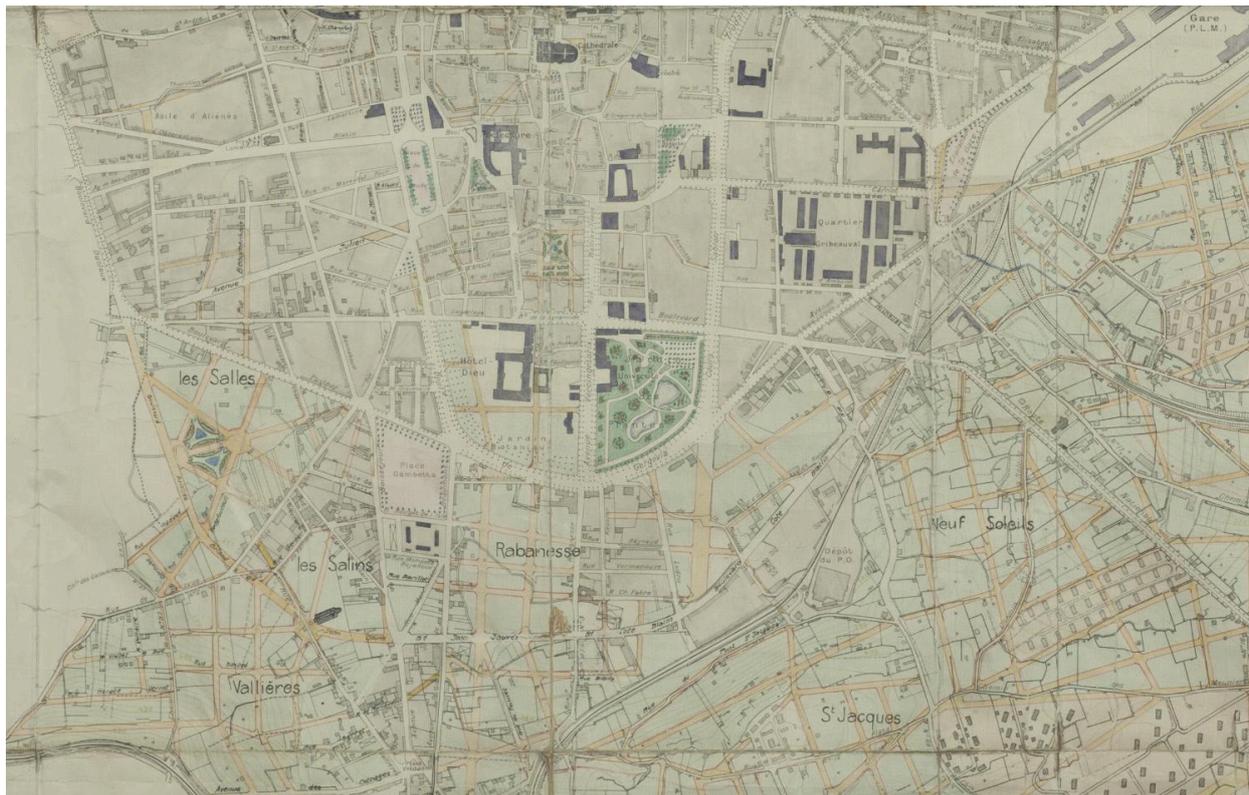
IVR84_20246301179NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : E. Rozier

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du boulevard sud extrait du Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension (PAEE) issue de la loi Cornudet (1919) et dressé par J. Morel en 1925

Référence du document reproduit :

- **PAE de Clermont-Ferrand, 1925**
AM de Clermont-Ferrand. Services techniques, sans cote. **Plan d'extension de Clermont-Ferrand**, par Morel.
Déclaration d'utilité publique obtenue le 30/11/1926.
AC Clermont-Ferrand : sans

IVR84_20246301684NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Jean-Michel Périn

Auteur du document reproduit : G. Morel

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'alignement de voies nouvelles, quartier Rabanesse, 1926

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 71, Alignements, quartiers de Rabanesse et de Coubertin, rues Branly, Brisson, prolongement Kessler, 1926**
Rues Branly, Brisson, prolongement Kessler / Ville de Clermont-Ferrand, service de la voirie. 1926. Dess. Extr. de [liasse d'archives] "Alignements, quartiers de Rabanesse et de Coubertin", AC Clermont-Ferrand, série O : 1 O 71.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 71

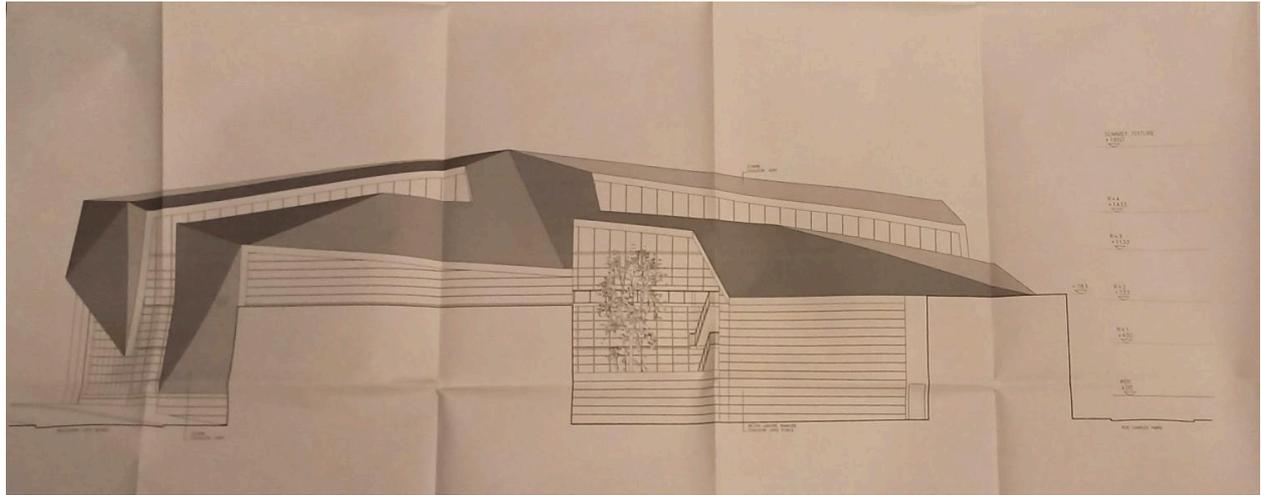
IVR84_20246302294NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : E. Rozier

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dessin d'élévation est

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, PC 063 113 02 Y 0273, permis de construire, école d'art, 25 rue Kessler, 2002**
AC Clermont-Ferrand. PC 063 113 02 Y 0273. [Demande de permis de construire école d'art, 25 rue Kessler]. 2002.
AC Clermont-Ferrand : PC 063 113 02 Y 0273

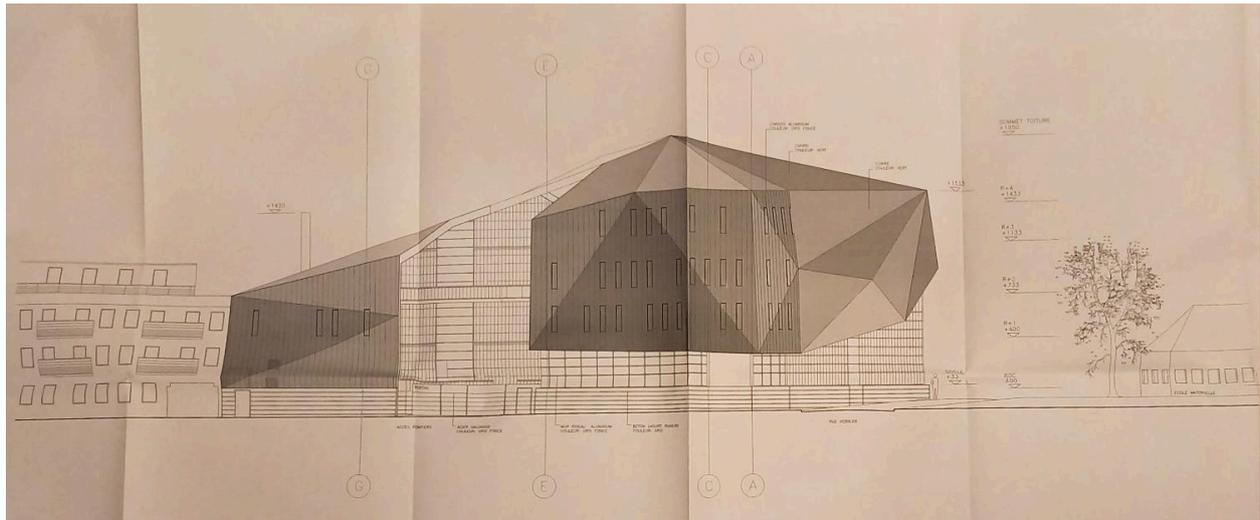
IVR84_20246302328NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : Architecture - Studio

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation nord

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, PC 063 113 02 Y 0273, permis de construire, école d'art, 25 rue Kessler, 2002**
AC Clermont-Ferrand. PC 063 113 02 Y 0273. [Demande de permis de construire école d'art, 25 rue Kessler]. 2002.
AC Clermont-Ferrand : PC 063 113 02 Y 0273

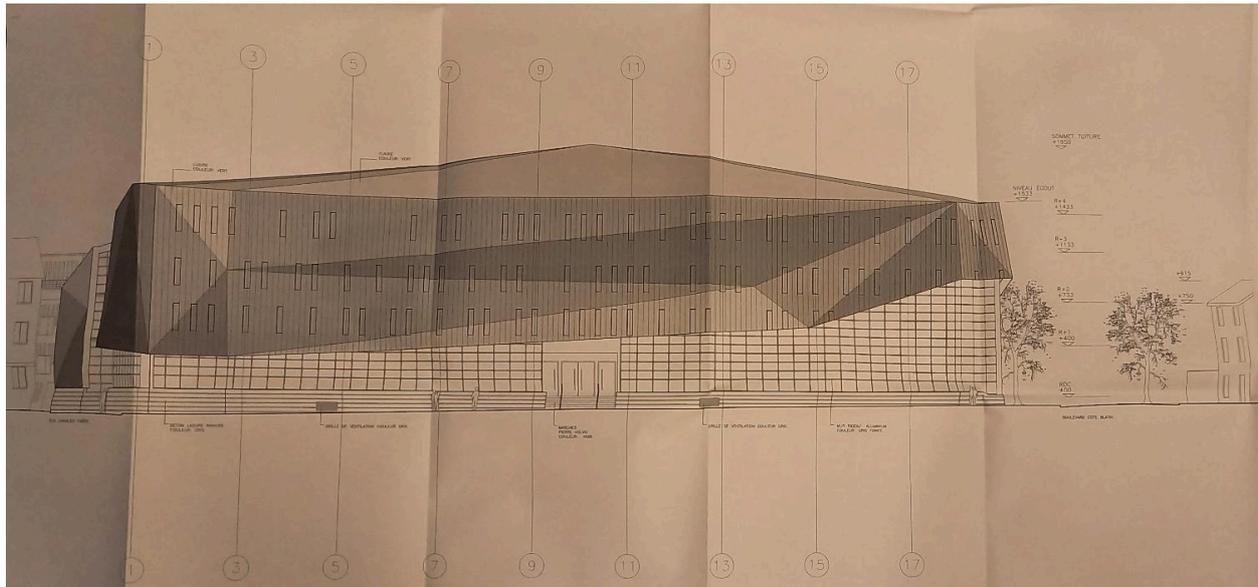
IVR84_20246302329NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : Architecture - Studio

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sur la rue Kessler

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, PC 063 113 02 Y 0273, permis de construire, école d'art, 25 rue Kessler, 2002**
AC Clermont-Ferrand. PC 063 113 02 Y 0273. [Demande de permis de construire école d'art, 25 rue Kessler]. 2002.
AC Clermont-Ferrand : PC 063 113 02 Y 0273

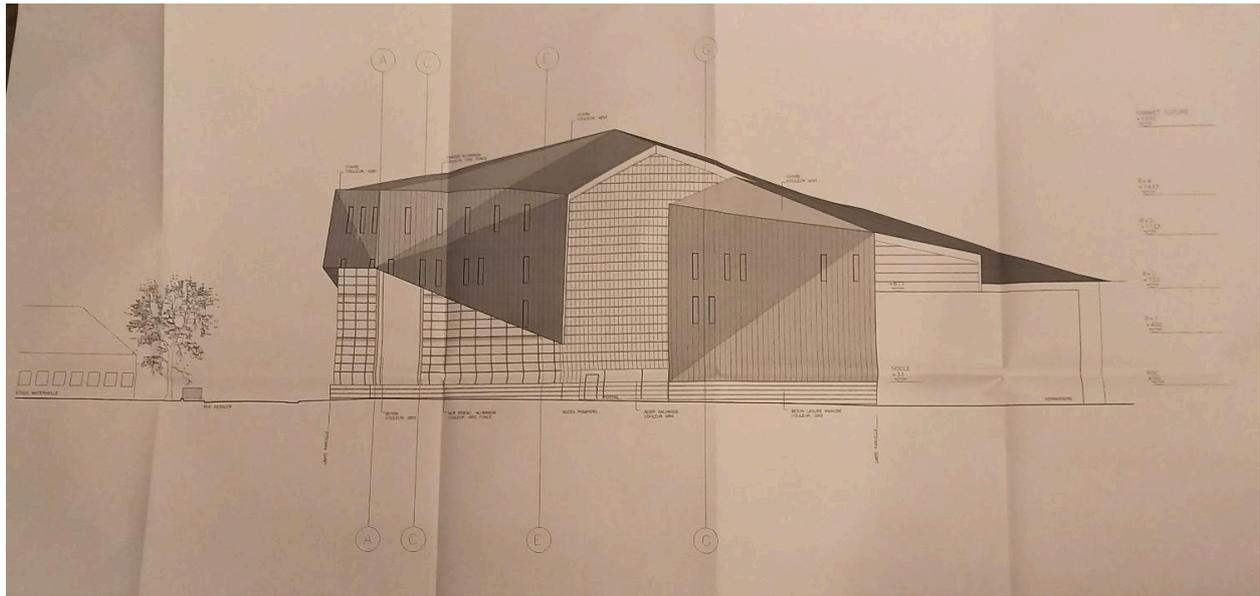
IVR84_20246302330NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : Architecture - Studio

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dessin de l'élévation sud

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, PC 063 113 02 Y 0273, permis de construire, école d'art, 25 rue Kessler, 2002**
AC Clermont-Ferrand. PC 063 113 02 Y 0273. [Demande de permis de construire école d'art, 25 rue Kessler]. 2002.
AC Clermont-Ferrand : PC 063 113 02 Y 0273

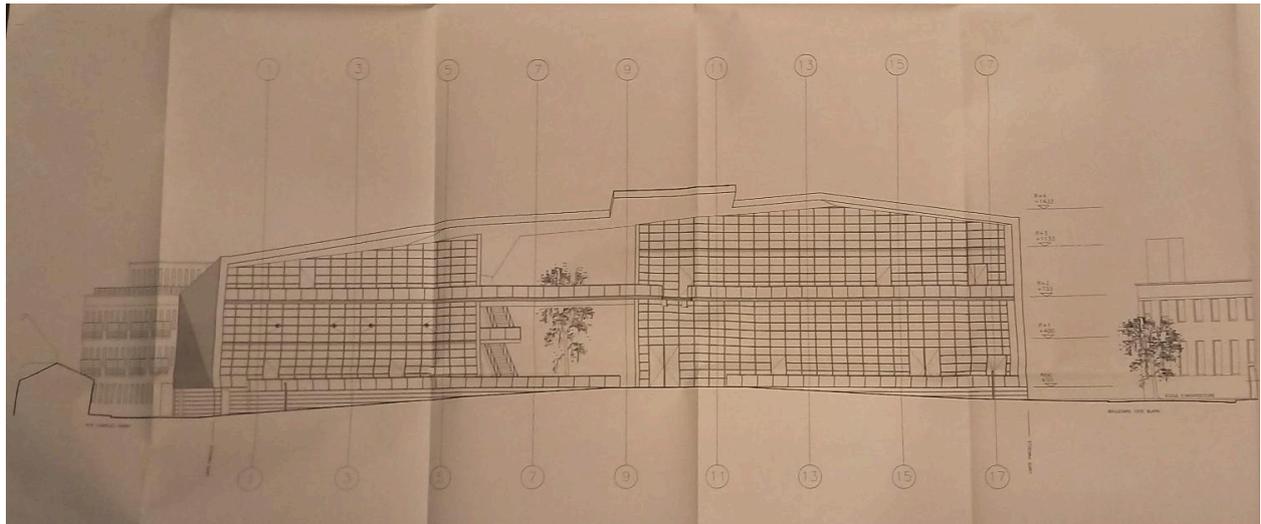
IVR84_20246302331NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : Architecture - Studio

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe longitudinale

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, PC 063 113 02 Y 0273, permis de construire, école d'art, 25 rue Kessler, 2002**
AC Clermont-Ferrand. PC 063 113 02 Y 0273. [Demande de permis de construire école d'art, 25 rue Kessler]. 2002.
AC Clermont-Ferrand : PC 063 113 02 Y 0273

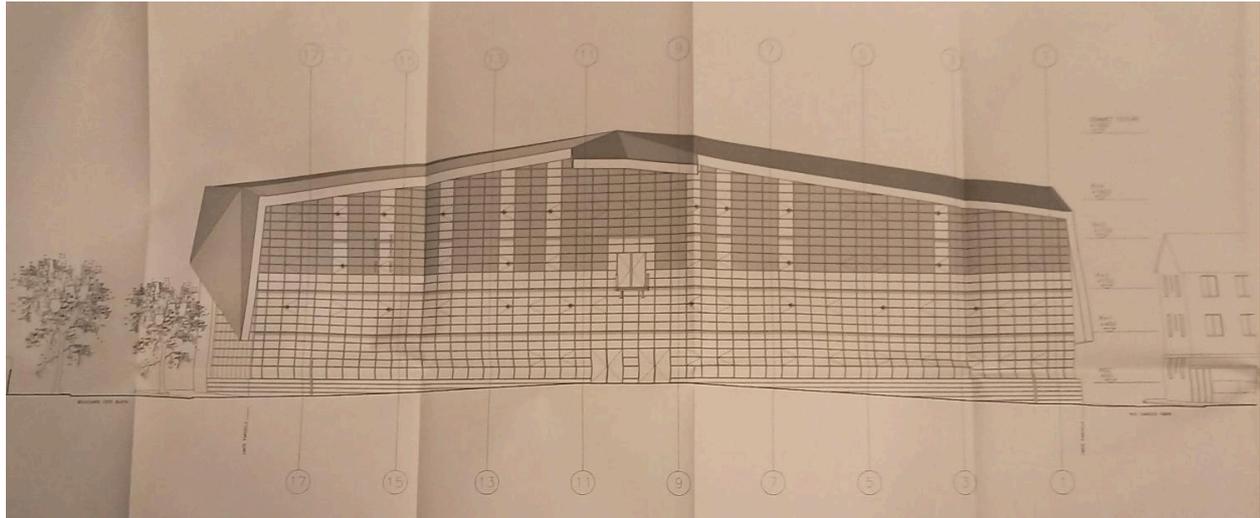
IVR84_20246302332NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : Architecture - Studio

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe transversale

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, PC 063 113 02 Y 0273, permis de construire, école d'art, 25 rue Kessler, 2002**
AC Clermont-Ferrand. PC 063 113 02 Y 0273. [Demande de permis de construire école d'art, 25 rue
Kessler]. 2002.
AC Clermont-Ferrand : PC 063 113 02 Y 0273

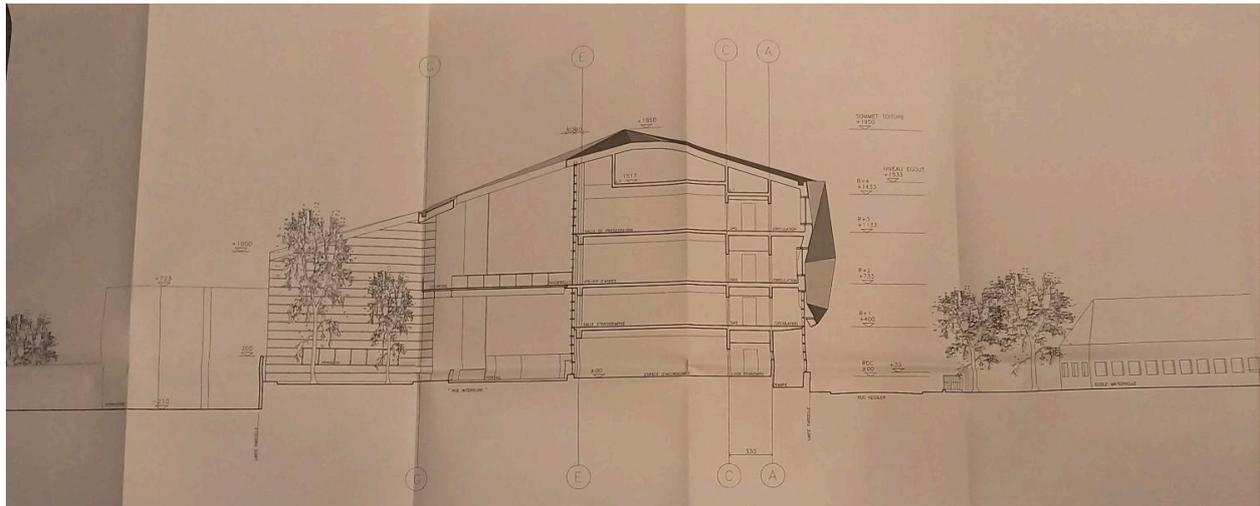
IVR84_20246302333NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : Architecture - Studio

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe transversale

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, PC 063 113 02 Y 0273, permis de construire, école d'art, 25 rue Kessler, 2002**
AC Clermont-Ferrand. PC 063 113 02 Y 0273. [Demande de permis de construire école d'art, 25 rue Kessler]. 2002.
AC Clermont-Ferrand : PC 063 113 02 Y 0273

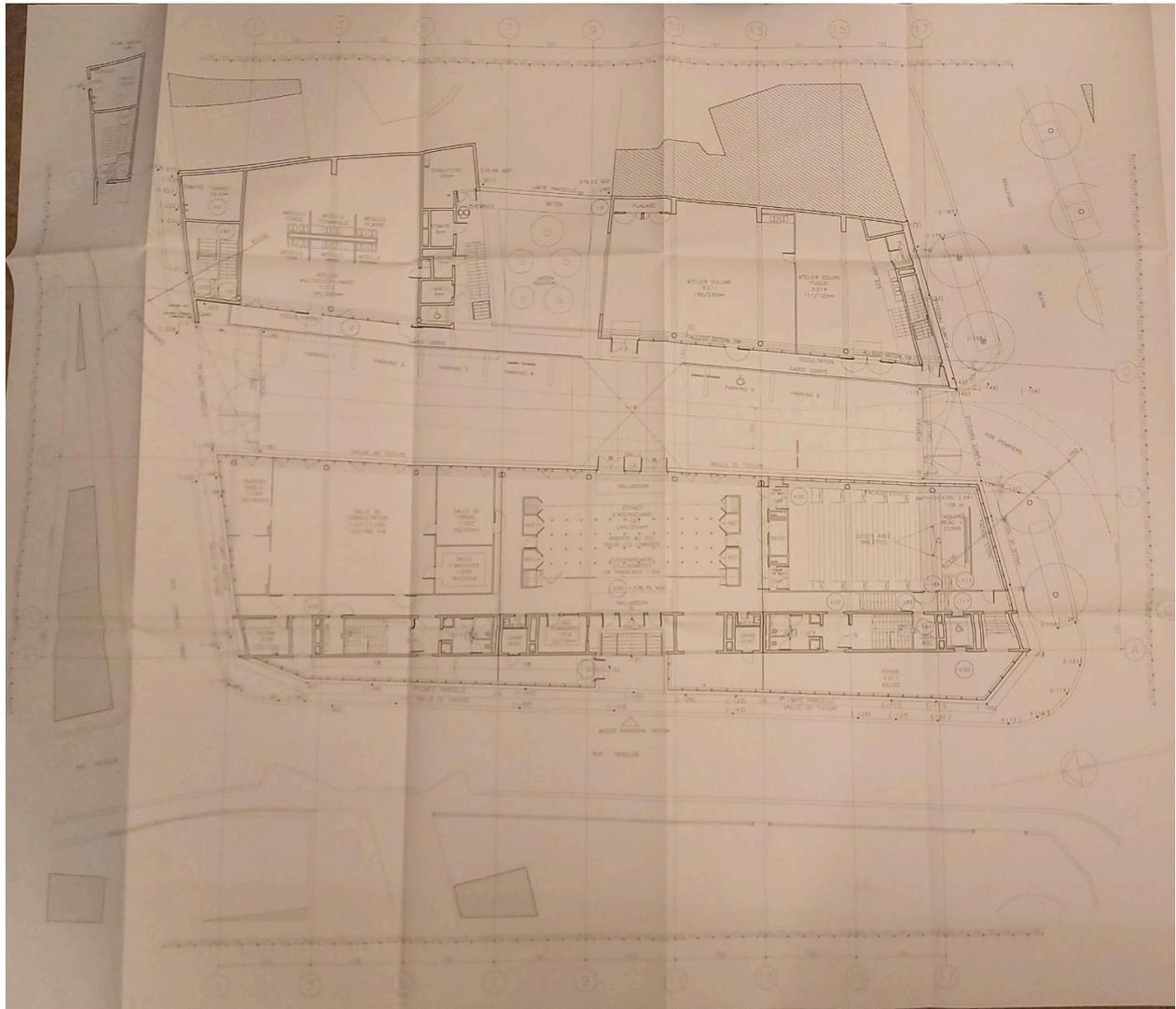
IVR84_20246302334NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : Architecture - Studio

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du rez-de-chaussée

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, PC 063 113 02 Y 0273, permis de construire, école d'art, 25 rue Kessler, 2002**
AC Clermont-Ferrand. PC 063 113 02 Y 0273. [Demande de permis de construire école d'art, 25 rue Kessler]. 2002.
AC Clermont-Ferrand : PC 063 113 02 Y 0273

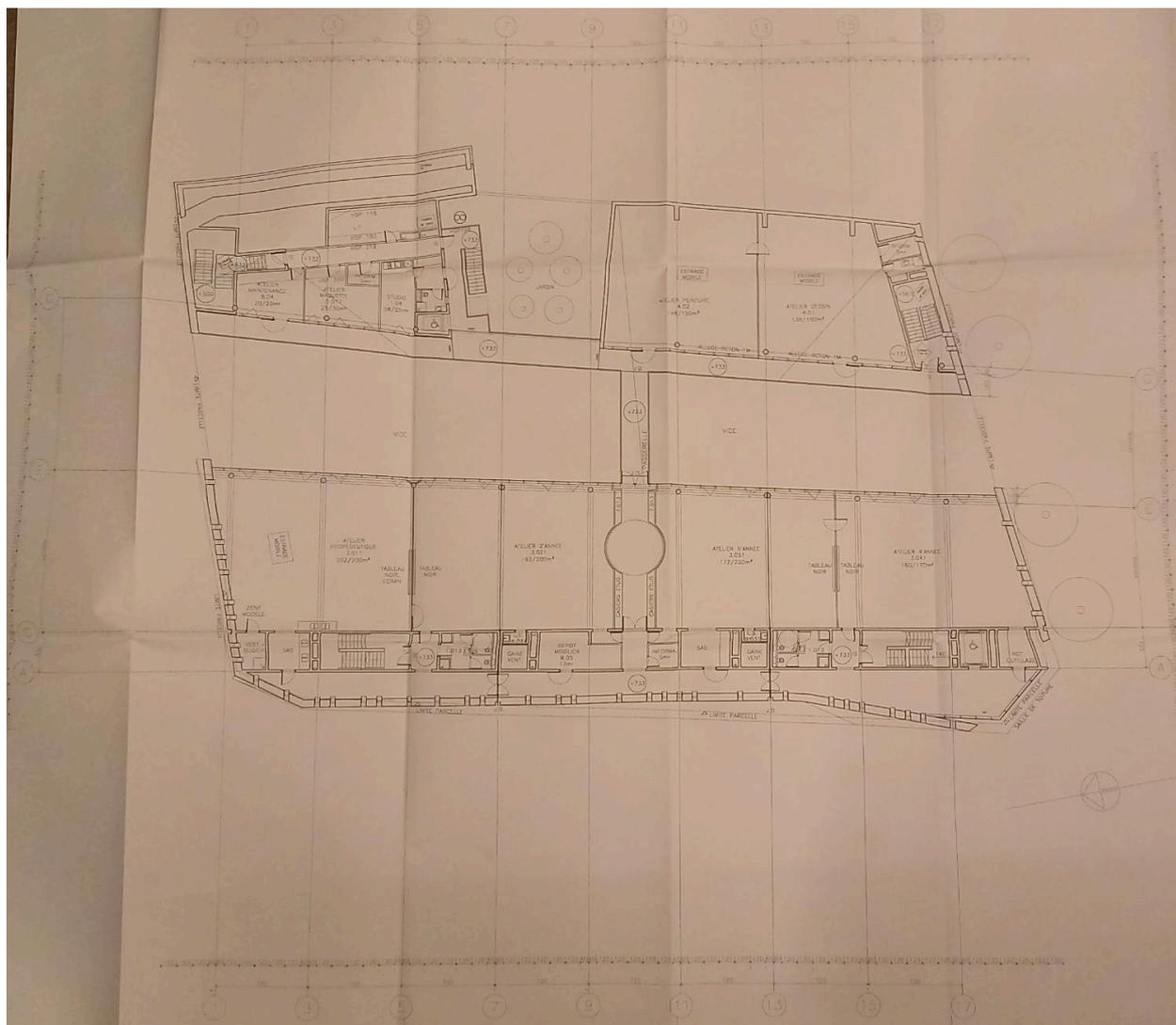
IVR84_20246302335NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : Architecture - Studio

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du premier étage

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, PC 063 113 02 Y 0273, permis de construire, école d'art, 25 rue Kessler, 2002**
AC Clermont-Ferrand. PC 063 113 02 Y 0273. [Demande de permis de construire école d'art, 25 rue Kessler]. 2002.
AC Clermont-Ferrand : PC 063 113 02 Y 0273

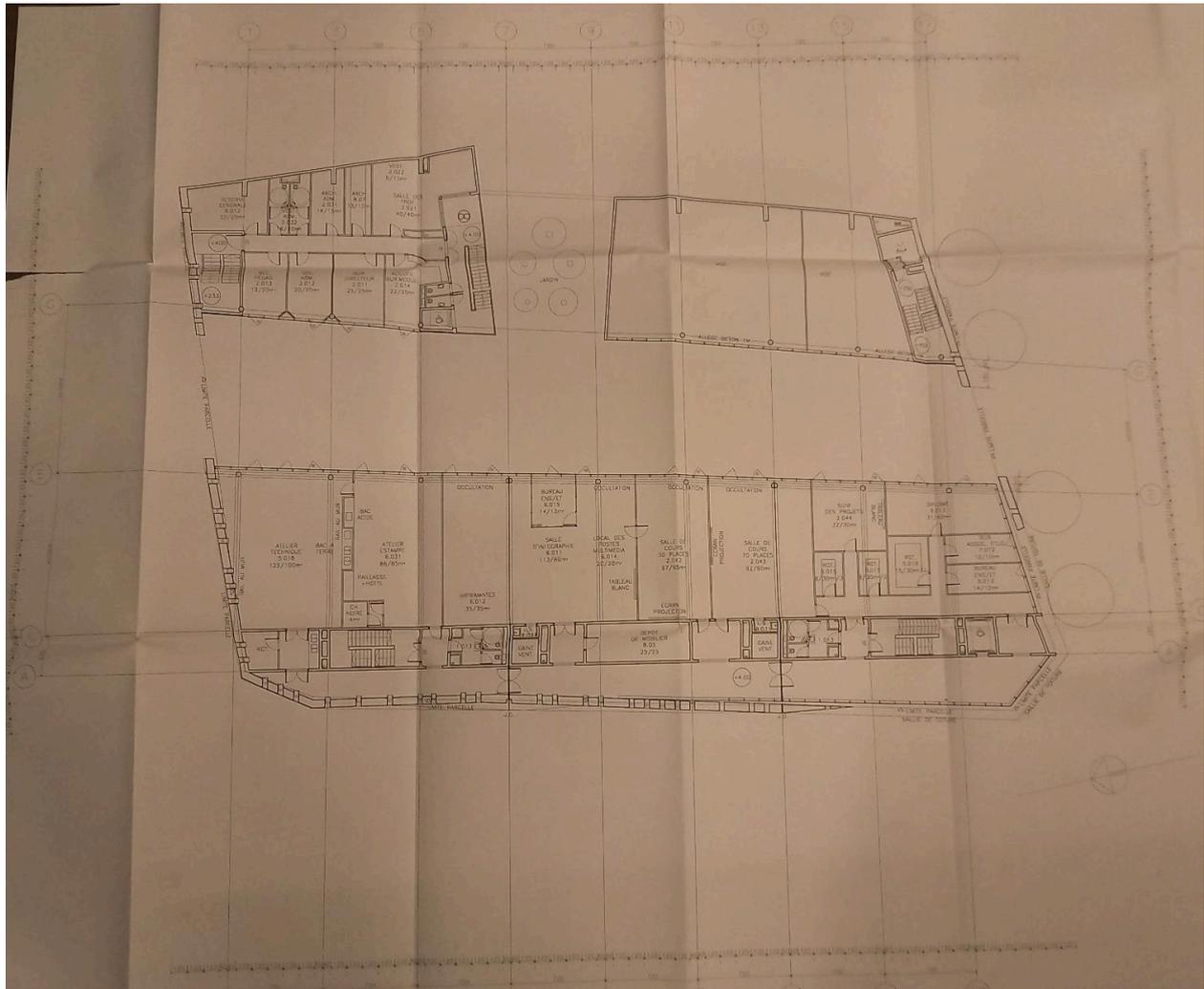
IVR84_20246302336NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : Architecture - Studio

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du deuxième étage

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, PC 063 113 02 Y 0273, permis de construire, école d'art, 25 rue Kessler, 2002**
AC Clermont-Ferrand. PC 063 113 02 Y 0273. [Demande de permis de construire école d'art, 25 rue Kessler]. 2002.
AC Clermont-Ferrand : PC 063 113 02 Y 0273

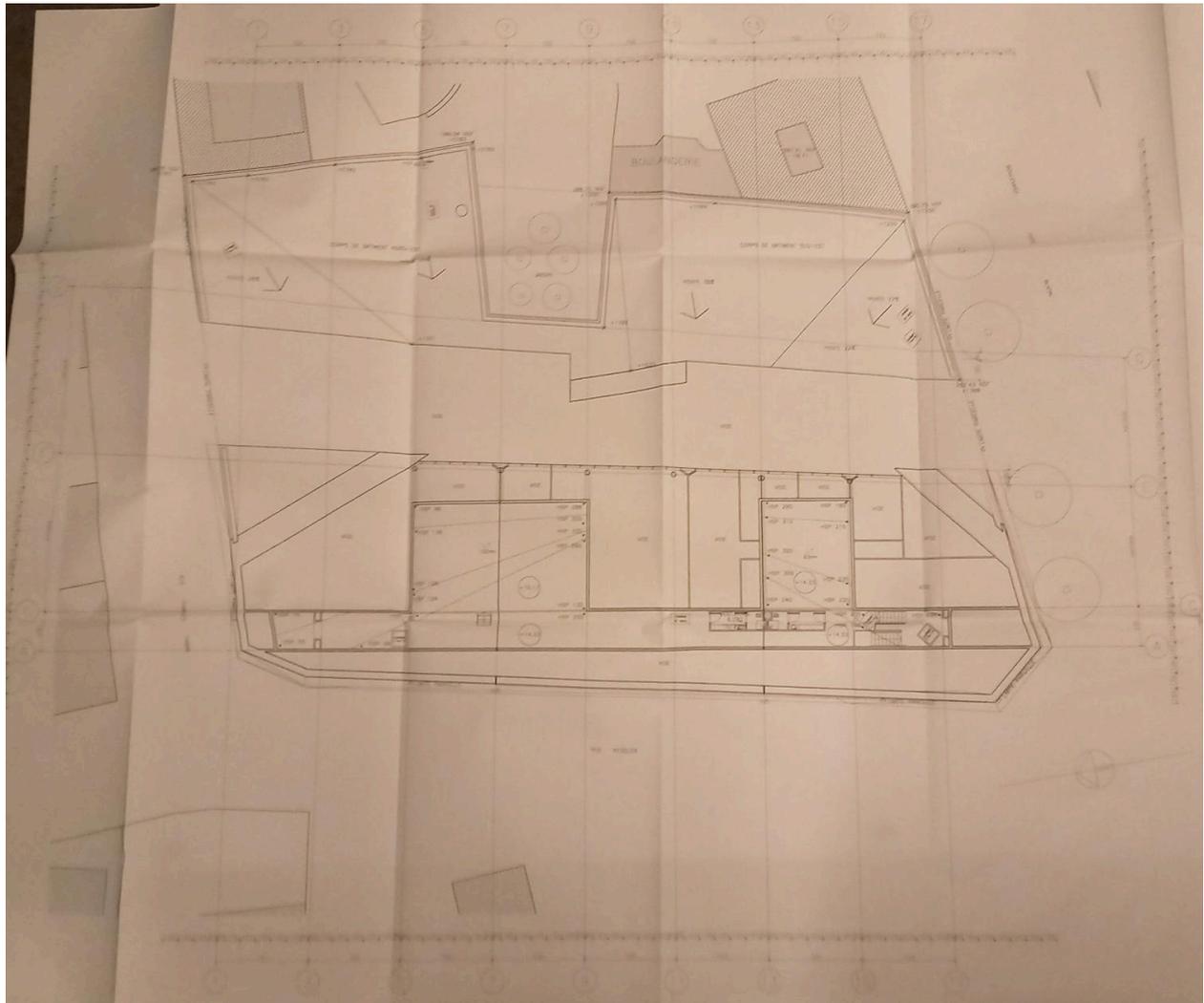
IVR84_20246302337NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : Architecture - Studio

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du quatrième étage

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, PC 063 113 02 Y 0273, permis de construire, école d'art, 25 rue Kessler, 2002**
AC Clermont-Ferrand. PC 063 113 02 Y 0273. [Demande de permis de construire école d'art, 25 rue Kessler]. 2002.
AC Clermont-Ferrand : PC 063 113 02 Y 0273

IVR84_20246302340NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : Architecture - Studio

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail, le boulevard sud (Cote-Blatin et Jean-Jaurès), du carrefour de la rue des Prés-Bas à celui de l'avenue de la Libération

Référence du document reproduit :

- **boulevard Cote-Blatin, carrefour rue Kessler, Rabanesse, extrait IGN 1947**
[Boulevard Cote-Blatin, carrefour rue Kessler et Rabanesse]. / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°46, réf. C2531-0251_1947_CDP2345_0046. 1 : 7196. 01 octobre 1947. Photogr. pos.
IGN : C2531-0251_1947_CDP2345_0046

IVR84_20246301685NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 1947

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Boulevard Cote-Blatin et Jean-Jaurès, secteur du carrefour rue Kessler et Rabanesse

Référence du document reproduit :

- **Boulevard Cote-Blatin et Jean-Jaurès, secteur du carrefour rue Kessler et Rabanesse, extrait IGN 1956** [Boulevard Cote-Blatin et Jean-Jaurès, quartiers Kessler et Rabanesse] / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°532, réf. C2531-0361_1956_CDP1141_0013. 1 : 3458. 17 décembre 1956. Photogr. pos. IGN : C2531-0361_1956_CDP1141_0013

IVR84_20246301686NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 1956

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Boulevard Jean-Jaurès, secteur stade nautique Coubertin

Référence du document reproduit :

- **Boulevard Jean-Jaurès, secteur stade nautique Coubertin, extrait IGN 1965**
[Boulevard Jean-Jaurès, secteur stade nautique Coubertin] / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°4058, réf. C2531-0201_1965_CDP5227_4058. 1 : 1779. 1er juillet 1965. Photogr. pos.
IGN : C2531-0201_1965_CDP5227_4058

IVR84_20246301687NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 1965

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ilots des rues Kessler et Rabanesse

Référence du document reproduit :

- **Boulevard Cote-Blatin, du viaduc à la rue Kessler, extrait IGN 1996**
[Boulevard Cote-Blatin, entre viaduc et rue Kessler] / [Extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°171, réf. C96SAA1182_1996_FR5159_0171. 1 : 10608. 18 juillet 1996. Photogr. pos.
IGN : C96SAA1182_1996_FR5159_0171

IVR84_20246302323NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 1996

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait entre viaduc Saint-Jacques et rue de Rabanesse

Référence du document reproduit :

- **Boulevard Cote-Blatin, du viaduc à la rue Kessler, extrait IGN 2013**
[Boulevard Cote-Blatin, entre viaduc et rue Kessler] / [Extrait d'une vue aérienne] IGN, mission P13000492, réf. CP13000492_312_0343. Résolution 25 cm. 15 juillet 2013. Photogr. pos.
IGN : IGNF_PVA_1-0__2013-07-15__CP13000492_312_0343

IVR84_20246302324NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2013

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aménagement de la rue Kessler

IVR84_20246302325NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Date de prise de vue : 2018

© Google Earth

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne de la toiture depuis l'angle des rue Kessler et Charles-Fabre

IVR84_20246302326NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Date de prise de vue : 2020

© Google Earth

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ligne de façade le long du boulevard Côte-Blatin. Accroissement des hauteurs.

IVR84_20246302432NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade sur la rue Kessler

IVR84_20246302345NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade sur la rue Kessler

IVR84_20246301490NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade sur la rue Kessler. Au second plan, résidence étudiante en cours de construction à l'emplacement de l'ancienne école d'architecture

IVR84_20246301491NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elargissement de la rue Kessler formant parvis à l'Ecole d'art, en vis-à-vis la résidence

IVR84_20246302346NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation sur le boulevard Cote-Blatin

IVR84_20246301538NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation sur la rue Kessler, en face de l'école supérieure d'art

IVR84_20246301537NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Angle de la rue Kessler et du boulevard Cote-Blatin

IVR84_20246301489NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade du bâtiment postérieur et élévation latérale sur le boulevard Cote-Blatin

IVR84_20246301485NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

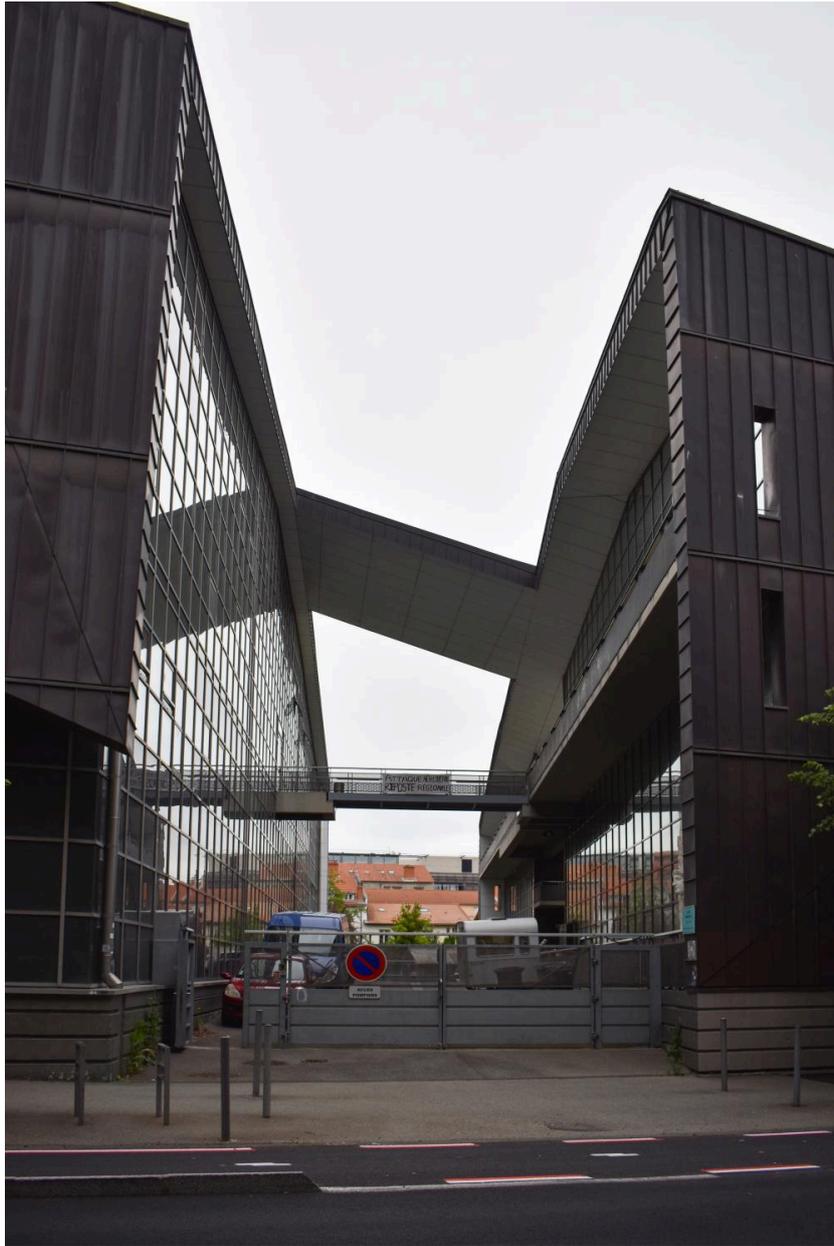


Elévation postérieure du bâtiment sur la rue Kessler. A l'arrière plan, l'immeuble d'angle de la rue Kessler et du boulevard Cote-Blatin

IVR84_20246301486NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

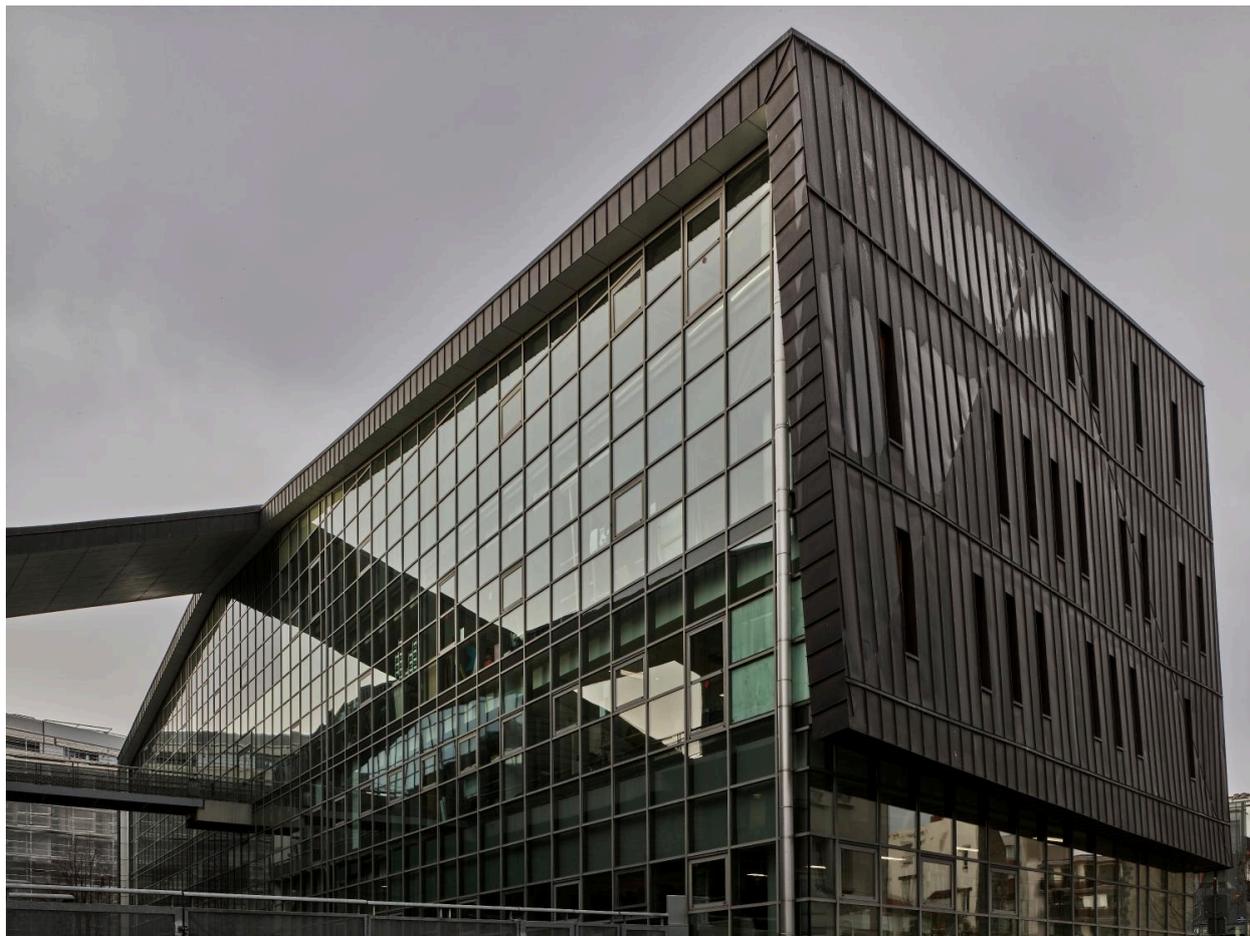


Rue intérieure entre les deux corps de bâtiment

IVR84_20246301488NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

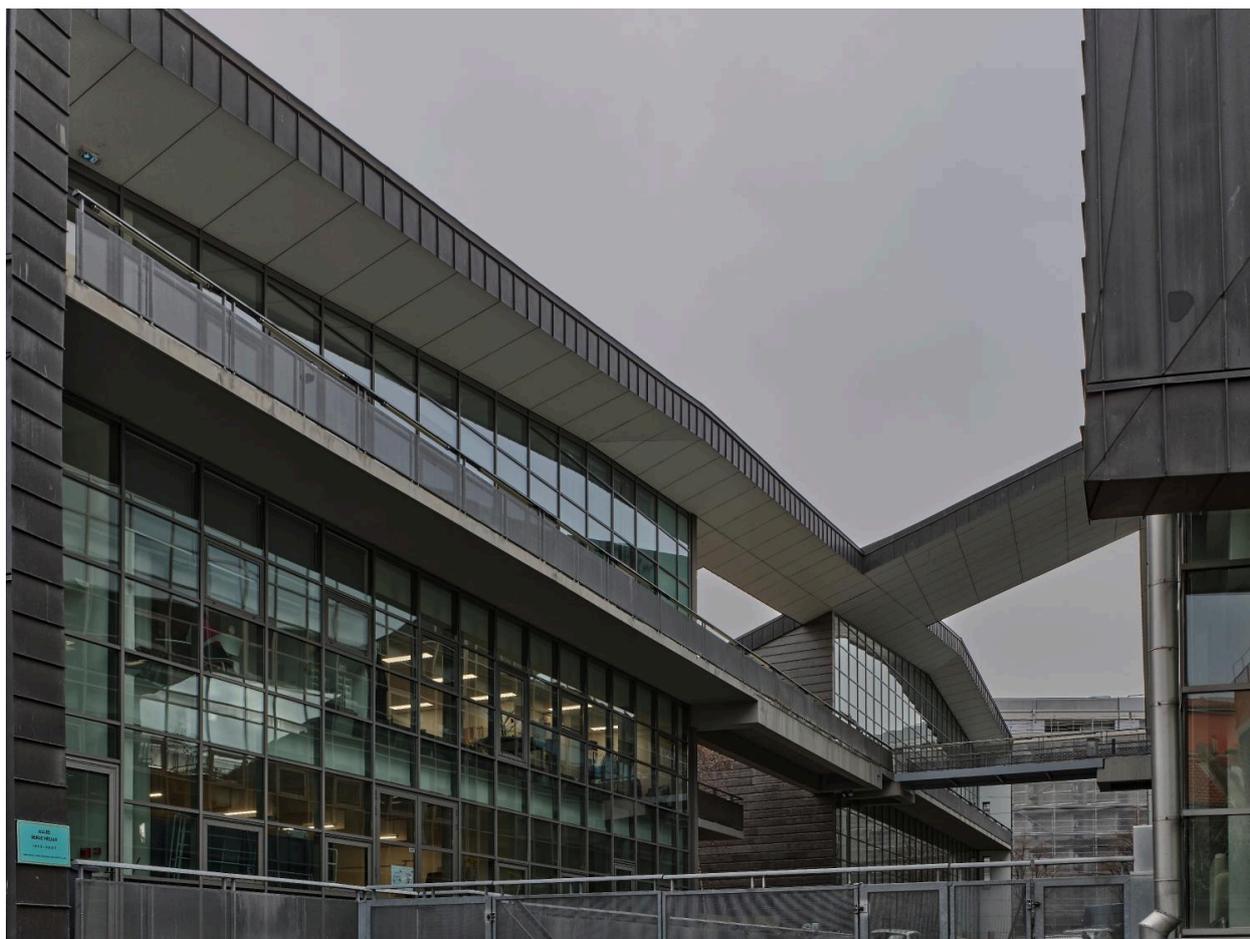


Elévation postérieure du bâtiment sur la rue Kessler.

IVR84_20246301487NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

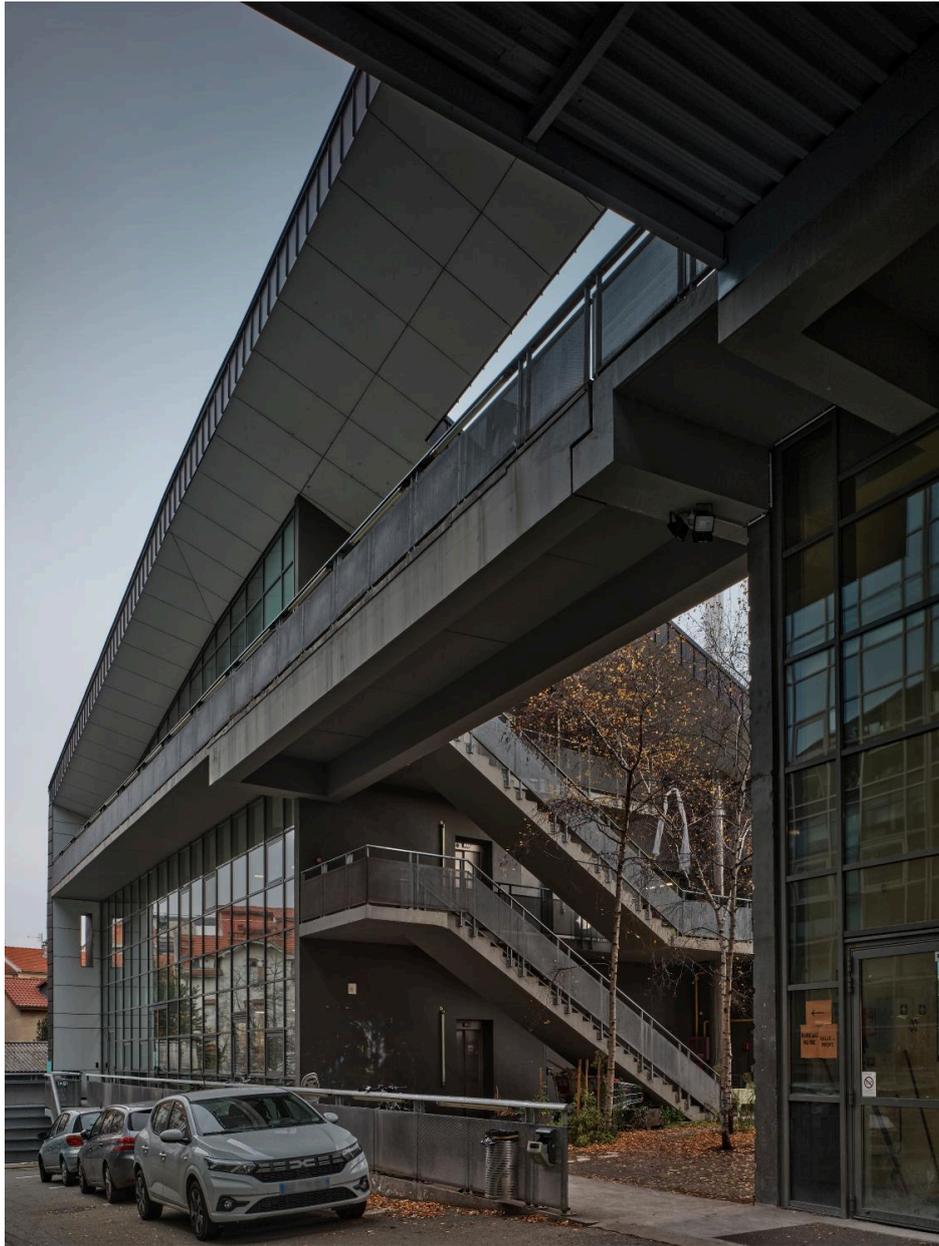


Façade sur rue intérieur du bâtiment postérieur

IVR84_20246301483NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La rue et le jardin intérieurs

IVR84_20246302347NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Couverture

IVR84_20246302348NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coursive du bâtiment postérieur et jardin intérieur. A l'arrière-plan, les immeubles du boulevard Cote-Blatin.

IVR84_20246302349NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation vitrée sur la rue intérieure, bâtiment postérieur à coursive

IVR84_20246302433NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation vitrée sur la rue intérieure. Reflet des immeubles du boulevard Cote-Blatin

IVR84_20246302350NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Oeuvres sous le porche d'entrée

IVR84_20246301484NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation